

## Sécurité des membres, harcèlement sexuel et comité sur le harcèlement sexuel. Réunion du 16 mai 2019 (13h30-14h30), Salle Duchesney, Hôtel Hilton, Québec

**Étaient présents** : Jennifer Campbell (vice-présidente de l'ACA, présidente du Comité sur la sécurité), Kisha Supernant (Groupe de travail de la SAA, Groupe de travail de la SAA sur l'équité et la diversité), Lisa Hodgetts (Présidente élue de l'ACA, présidente du Groupe de travail de l'ACA sur l'équité et la diversité), Chris Wolff, Katherine Patton, Matthew Betts, Kathryn Kotar, Josh Kuddy, Courtney Lawrence, Alex Lausanne, Becky Goodwin, Amy Fox.

**Excusés** : Catherine Jalbert, Natasha Lyons (Groupe de travail de l'ACA sur l'équité et la diversité), Alicia Hawkins (présidente de l'OAS), Jon Driver (Groupe de travail de la SAA)

**Mandat** : Ce comité a été constitué spécifiquement pour examiner les politiques actuelles de l'ACA en ce qui concerne la sécurité des membres, les agressions sexuelles, le harcèlement sexuel, le code de conduite et les exigences pour avoir la qualité de membre, ainsi que pour rédiger une nouvelle proposition de politique au sujet des agressions sexuelles, du harcèlement sexuel et du comportement des membres, ainsi que pour des mises à jour d'autres politiques et façons de faire nécessaires pour mettre en œuvre cette politique. Le comité remettra son rapport au conseil d'administration lors de sa réunion d'automne et soumettra sa proposition de politique au conseil d'administration en janvier-février 2020, pour qu'elle soit soumise au vote lors de l'assemblée générale annuelle à Edmonton au printemps 2020.

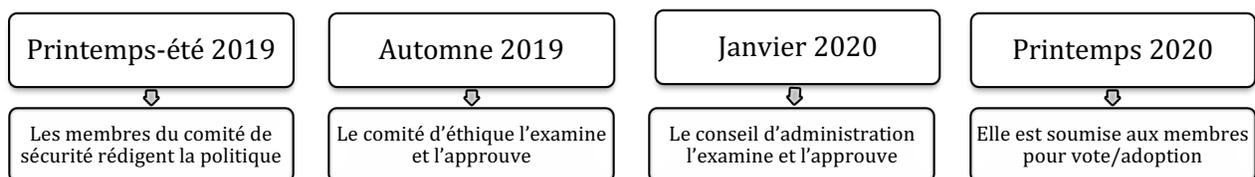
**Présidente** : Jennifer Campbell – [vice-president@canadianarchaeology.com](mailto:vice-president@canadianarchaeology.com)

**Durée du mandat** : deux ans

**Composition du comité** : Le comité est ouvert à tous les membres actifs de l'ACA. Dans le but de rédiger une politique en un laps de temps réduit et pour qu'il y ait suffisamment de temps pour l'examiner, les membres du comité seront scindés en deux équipes : l'équipe de rédaction, et l'équipe d'examen-conseil.

- Équipe de rédaction (4 membres maximum) : Jennifer Campbell (présidente du comité), à déterminer
- Examineurs (ouvert) : Kisha Supernant, Alicia Hawkins, Becky Goodwin, à déterminer

### Calendrier :



Tâche à effectuer	Équipe responsable	ECD	Status
Création du comité/Mandat et durée du mandat	Conseil d'administration de l'ACA	May 15, 2019	Complete
Définition du mandat et du périmètre de travail, et planification du travail	Membres intéressés/Comité préliminaire	May 16, 2019	Complete
Examen des documents, politiques et façons de faire existant à l'ACA, définition de l'orientation commune, création d'un onglet sur le site Internet de l'ACA pour la communication, et confirmation du rôle et du plan de travail du comité	Présidente du comité	May 2019	Underway
Analyse d'exemples de politiques et façons de faire d'autres associations (Kisha Supernant est chargée du partage des dossiers constitués par le groupe de travail de la SAA)	La présidente fait parvenir les documents au comité par l'onglet commun	May 2019	Underway
Création d'une liste-guide des politiques souhaitées et des éléments à considérer	Équipe de rédaction	Early June 2019	
Transmission des documents aux examinateurs du comité pour leurs avis et commentaires	Équipe d'examen-conseil	Comments Due end of June 2019	
Rédaction de la politique envisagée et des changements opérationnels/organisationnels dans les façons de faire	Équipe de rédaction	July-Aug 2019 —————	
Transmission des documents aux examinateurs du comité pour leurs avis et commentaires	Équipe d'examen-conseil	Due end of Aug 2019	
Incorporation des changements et finalisation de la rédaction	Équipe de rédaction	September 2019	
Soumission au Comité d'éthique pour examen et commentaires	Comité d'éthique	October 2019	
Incorporation des changements et rédaction finale	Équipe de rédaction (avec possibilité de consultation de l'équipe d'examen-conseil)	December 2019	
Le Comité d'éthique examine et approuve la politique	Comité d'éthique	January 2020	
Soumission au Conseil d'administration pour examen et approbation	Comité pour la sécurité des membres et Comité d'éthique	February 2020	
Envoi aux membres (30 jours avant l'Assemblée générale annuelle) avec les motions nécessaires pour l'adoption	Jenn et Gary Warrick président les comités respectifs	March/April 2020	
Soumission au vote des membres	Conseil d'administration de l'ACA	May 2020	

## Notes et commentaires lors de la réunion générale

- Nécessité d'élaborer une politique indépendante qui soit cohérente avec la déclaration des principes éthiques en même temps qu'opérationnelle au sein de notre cadre constitutionnel. Cette politique devra pouvoir être appliquée légalement par l'association et non être perçue comme violant les droits des membres.
- Nécessité de s'assurer qu'il s'agisse d'un document viable de lignes directrices et de façons de faire comportant un calendrier d'évaluation qui lui conserve sa pertinence et sa faisabilité. Cela ne devrait pas devenir une simple liste d'actions ou de comportements interdits.
- On peut s'inspirer d'autres organismes pour les politiques et les façons de faire – le Groupe de travail de la SAA, de l'AAA, de la CASCA, de l'OAS (autres ?)
- Kisha, du Groupe de travail de la SAA, a déjà rassemblé des documents et elle peut les communiquer à notre groupe pour avancer à partir de là.
- Pouvons-nous étendre l'invitation aux groupes autochtones qui travaillent avec les consultants en archéologie ?
- Comment les projets et les progrès seront-ils communiqués aux membres et autres ? Il nous faut un plan de communication.
- La transparence : comment allons-nous choisir les quatre membres qui dirigeront le comité ?
- Un temps ouvert aux commentaires sur la façon de faire ces choix ?
- Kisha – comment allons-nous réagir ? Comment répondrons-nous dans le cas où ces activités contreviendraient à nos politiques ?
- Et si ? Si quelqu'un se manifestait avec des allégations non fondées. Que devrait faire l'ACA en réponse à ces allégations ?
- Comment créer des soutiens pour les survivants ? Une conversation au sujet de la façon de venir en aide – prospectus, manuels, ressources – créer un endroit sur lequel les gens peuvent compter.
- Des déclarations plus larges qu'une simple liste d'épicerie seraient peut-être plus efficaces
- Menaces contre le procédé – possibilités de réactions défensives parmi les membres
- Le comité doit-il créer un espace pour ceux qui s'objectent à cette politique ?
- L'ACA ne peut pas se poser en arbitre – mais peut avoir des lignes directrices

claires pour dire ce qui n'est pas acceptable, et fournir un soutien.

- Nécessité d'un mécanisme pour confirmer les allégations (il n'y a pas au Canada de procédé public comme le « Title IX »)
- Obligation sociale envers la communauté
- Penser d'abord soutien – mais les actions que l'ACA pourra entreprendre dépendront de l'existence de preuves valides
- Rédiger en pensant à la création de lieux sûrs – l'objectif principal est de venir en aide aux survivants, plutôt que de punir les coupables
- Un processus très clair : à qui on parle, ce qui arrivera (quelles sont les conséquences possibles auxquelles doit s'attendre un survivant) – le droit d'être protégé contre des représailles
- Envisager des affiches expliquant la façon de bien se conduire lors des réunions
- Si le conseil d'administration entreprend une action – ne fait que répondre au plaignant – il lui incombe de divulguer ce que bon lui semble par des canaux privés – mais il peut y avoir d'autres survivants ayant un intérêt personnel.
- Quel est le rôle des témoins ? Par quel moyen peuvent-ils rapporter ce qu'ils ont à dire ?
- Plus de conversations à ce sujet lors des réunions – la culture de l'alcool dans notre discipline
- Forums, sessions ? **Discussion au sujet des niveaux de sanctions :**
  - Bannir les gens des conférences ? de l'adhésion ? Leur retirer les prix qu'ils ont obtenus ? Sanctions ? Peuvent-ils publier dans le cadre de l'ACA ? Qui s'occupe de cela ?
- Nécessité d'un processus d'appel – actuellement, cela doit se faire lors de l'Assemblée générale annuelle – votes des membres – cela ne peut pas marcher pour le harcèlement sexuel parce que cela viole la confidentialité.
- Quelqu'un peut-il être membre de l'Association mais sans assister aux conférences ? Peuvent-ils publier ? Peuvent-ils être nommés pour des prix, en recevoir ou les conserver ?